

# REGARD CRITIQUE: FORMATION DES RÉFUGIÉ-E-S

RÉFUGIÉ-E-S – ÉDUCATION, INTÉGRATION ET ÉMANCIPATION  
JOURNÉE D'ÉTUDE SSP DU 7. SEPTEMBRE 2019

Denise Graf, juriste, bénévole chez Amnesty International Suisse et Droit de  
rester Neuchâtel

# CONSTAT

- Les enfants, adolescent-e-s et adultes en fuite sont très souvent marqués par des événements traumatiques au pays d'origine mais aussi sur leur chemin de l'exil.
- Beaucoup de personnes en fuite se trouvent dans une situation de choc et un processus de deuil face à la perte de leur position sociale et professionnelle, la séparation de leur famille et de leur contexte social et l'arrivée dans une société individualiste à outrance.
- Tou-te-s les personnes en fuite disposent d'un arrière-fond socio-culturel et d'un système de valeur, d'expériences de la vie et de connaissances dont nous ne tenons pas suffisamment compte. Ceci est très humiliant.
- De nombreux/ses réfugié-e-s adolescent-e-s ont d'importantes compétences sociales, un très grand sens des responsabilités et une forte volonté d'intégration. Selon leur provenance, ils/elles sont toutefois aussi victimes du déclin du système d'éducation de leur pays en raison de la guerre, des dictatures et d'inégalités sociales. Certain-e-s sont tombé-e-s en déshérence durant leur parcours migratoires et sont resté-e-s exclu-e-s de tout système d'éducation pendant des mois, voire même des années.
- La plupart des réfugié-e-s sont issu-e-s de sociétés collectives et sont catapulté-e-s dans une société individualisée à outrance. Il faut tenir compte de cet aspect dans le cadre de la politique de regroupement familial et de l'intégration sociale.

# COMMENT EST-CE QUE NOUS GÉRONNS CETTE RÉALITÉ?

- Selon moi, l'on ne tient pas suffisamment compte de ces aspects dans les thèses.
- C'est en fonction de la prise en compte de cette réalité et des réponses que la société d'accueil y donne, que l'intégration et l'émancipation des réfugié-e-s peuvent être accélérées ou freinées voir même complètement arrêtées.
- Selon moi, presque toutes les personnes sont intégrables. Mais le défi est complexe et il convient de procéder de manière très différenciée et collective. Il faut aussi les opportunités structurelles nécessaires pour favoriser l'intégration.
- Par le passé, nous avons souvent perdu du temps très précieux et nous avons laissé tomber en déshérence les personnes en fuite dans les centres d'accueil pour requérant-e-s d'asile. Les sortir suite à une décision d'asile positive après six mois, une ou deux années de leur dépression et léthargie est d'autant plus difficile. Nous devons absolument utiliser l'élan produit par l'arrivée dans le pays de destination après une fuite qui a souvent duré des mois voire même des années, et nous ne devons pas laisser passer le temps.

# LES TRAUMATISMES

- Différentes études montrent que les enfants et adolescent-e-s traumatisé-e-s ont un important besoin en normalité et que cette normalité joue un rôle très positif au niveau du traitement des traumatismes.
- Durant tout le processus intégratoire, il faut tenir compte des traumatismes. La scolarisation, l'intégration et l'émancipation ne peuvent être couronnées de succès lorsqu'on s'attaque aux traumatismes d'une façon ou d'une autre.
- L'acceptation, la reconnaissance, la faculté d'intégration de la société d'accueil et la volonté d'accueil des autorités constituent une contribution importante pour le traitement des traumatismes.
- Ainsi, il est inacceptable que le canton du Valais bloque les réfugié-e-s reconnu-e-s et les admis-e-s provisoires dans des centres d'accueil pour requérant-e-s d'asile pendant six mois, et ceci avec la bénédiction de la Croix-Rouge valaisanne, et qu'ils/elles n'aient pratiquement pas de contact avec la société d'accueil à l'exception du personnel des centres, et que leurs enfants soient en partie scolarisés dans des classes internes au centre, en étant exposés à la ségrégation et la discrimination.

# DIMENSIONS DE TRAUMATISMES

Politique...société...morale...culture...droit...valeurs...patrie...identité...  
perte...ruptures...deuil...sens...individu...relations...famille...peuple...  
prochaine génération...corps...âme...santé...travail...sécurité...passé...  
présent...futur...

Source: Universitätsspital Zürich, Departement für Psychiatrie und  
Psychotherapie: Eine Herausforderung: Traumatisiere Migranten in der  
Hausarztpraxis.

# CHANGEMENTS DE REGARD SUR SOI-MÊME ET LE MONDE SUITE À UN TRAUMATISME SUBI

- Sécurité
  - Confiance (attaches)
  - Indépendance
  - Faculté d'agir
  - Estime, dignité, justice
  - Intimité
  - Identité
  - Orientation dans la vie (comprendre et compréhension, sens, signification)
  - Source: dito
- > Vulnérabilité, peur
  - > Méfiance, résignation, deuil
  - > Dépendance, détresse
  - > Impuissance, Passivité
  - > Mépris, frustration, colère
  - > Alienation
  - > Insécurité, confusion
  - > Se sentir perdu-e, (manque de perspectives et de visions); futur restreint

# COMMENT PEUT-ON RÉAGIR À CELA?

- Il y a des thérapies différentes: thérapie de groupe, familiale et individuelle qui sont de grande utilité dans le traitement de traumatismes. Mais ceci ne suffit pas.
- La sécurité par exemple peut être favorisée par une décision d'asile sans délai. Une attente prolongée ne fait que renforcer le traumatisme.
- Par de nouvelles attaches on peut répondre à la méfiance, la résignation et au deuil. Il va de soi que ces nouvelles attaches ne peuvent pas remplacer les attaches perdues, mais elles peuvent aider à créer de nouvelles perspectives et à redonner de l'espoir. Lorsque les œuvres d'entraide étaient encore responsables de l'intégration des réfugié-e-s, il y avait beaucoup de parrainages. Aujourd'hui, dans la plupart des cantons ce sont les services sociaux publics qui sont responsables de l'intégration. -> Dans beaucoup d'endroits, ces services sont dépassés par la tâche et ne disposent pas de liens avec les réseaux de la société civile -> Cela étant, la société civile doit s'organiser parallèlement pour créer des parrainages (VD, ZH (Solinetz), AG, SG, BE etc.).
- L'indépendance, la faculté d'agir, l'identité et l'orientation dans la vie peuvent être reconquises à travers l'apprentissage de la langue, des informations sur le fonctionnement de la société d'accueil et de ses institutions, la reconnaissance de diplômes, des compétences et de l'expérience professionnelle ainsi que par des mesures nécessaires à l'intégration professionnelle.
- **Il est toutefois absolument important que les différents acteurs collaborent de manière efficace. Ceci peut être démontré à l'aide de quelques exemples positifs.**

# CAS CONCRET POSITIF 1

- Selon moi, pratiquement toute personne est intégrable, lorsqu'on évalue de manière individuelle où se positionne la personne et lorsque des mesures adéquates sont prises.
- Un trentenaire traumatisé provenant du Kosovo avec un QI très bas et des souffrances physiques et psychiques est arrivé en Suisse et y a déposé une demande d'asile. Celle-ci fut refusée, mais le canton de Vaud a soutenu une demande de permis humanitaire pour bonne intégration. Celui-ci lui a été octroyé par le SEM.
- Comment l'impossible a-t-il été rendu possible?
- Déjà en première phase d'accueil, son assistante sociale l'a mis en lien avec des médecins spécialisés.
- Par un réseau de bénévoles qui est actif au centre, il a connu un couple de bénévoles très tôt dans sa procédure d'asile. Il passait une partie importante de son temps libre auprès de cette famille. Madame lui a donné une heure de cours de français par jour, en ayant recours à des livres d'enfant et du vocabulaire très simple. La compréhension s'est gentiment améliorée. Par la suite, il fut impliqué dans les petites courses de tous les jours et il a appris à aller acheter du pain chez le boulanger du coin, et avec le temps, des courses plus compliquées se sont ajoutées. Monsieur l'a impliqué dans de petites tâches de réparation et d'entretien, pour favoriser le développement de son habilité manuelle. Par la suite, le couple a cherché un employeur prêt à l'engager à raison de deux heures par semaine pour exécuter des tâches simples. D'entente avec l'employeur, l'assistante sociale, les médecins et la personne concernée, son temps de travail a été augmenté pas à pas, et le requérant d'asile est devenu indépendant de l'aide sociale avec un temps de travail de 60%. Ceci lui a finalement permis de décrocher un permis B humanitaire. Il s'est émancipé.



# CAS CONCRET POSITIF 2

- A treize ans, un requérant d'asile devait suspendre sa scolarité en raison du décès de son père et de l'arrestation de son frère aîné. Il devait travailler pour nourrir sa famille.
- Il devait quitter son pays à 17 ans et est arrivé en Italie comme l'un de cinq survivants d'une embarcation de passeurs. Plus tard, il est venu en Suisse où, début 2011, il a fini en procédure Dublin et dans un abri de la protection civile.
- Les traumatismes très lourds ainsi que l'absence d'eau et de nourriture pendant 17 jours, ont causé d'importantes séquelles soit de grandes difficultés de concentration, des pensées suicidaires, l'absence de joie de vivre et de graves difficultés de concentration dans l'apprentissage de la langue.
- L'attribution à un centre d'accueil ordinaire sur terre, une thérapie individuelle de deux années et demie, la décision d'entrée en matière en procédure d'asile nationale en Suisse ainsi que son intégration dans un cours de langue et son contact avec deux familles suisses de parrainage ont contribué à une forte amélioration de sa capacité de concentration et sa faculté d'apprendre.
- Les deux familles suisses l'ont rapproché de la réalité de vie suisse. Une décision d'octroi de l'asile lui ont redonné la sécurité nécessaire et il a commencé à faire de grands pas dans l'apprentissage de la langue. Il a fini par commencer un apprentissage comme couvreur. C'est lui qui a trouvé sa place d'apprentissage. En septembre 2019, il a reçu son CFC, et il peut continuer à travailler auprès du même employeur puisqu'il s'est rendu indispensable.
- Parallèlement aux cours d'appui dont il a profité à l'école professionnelle, le développement de ses connaissances générales a été favorisé par les deux familles de parrains. Il y a appris des choses simples, soit ce que sont 1m<sup>2</sup>, 1m<sup>3</sup>, etc., et il était aussi soutenu au niveau linguistique.
- La collaboration entre son thérapeute, son ancienne assistante sociale, l'école et les deux familles d'accueil, mais aussi l'attribution à la procédure nationale et l'octroi de l'asile ont contribué à son intégration sociale et professionnelle et ont abouti à ce beau résultat. Il a ainsi pu récupérer ses ressources primaires et en tant que jeune homme plein d'humour et de joie de vie, il est devenu un pilier dans son équipe de travail et son environnement social.

# CAS CONCRET POSITIF 3

- Une mère avec quatre filles avec de maintes expériences de violences domestiques est arrivée en Suisse il y a trois ans. La mère ainsi que la fille aînée se trouvent en thérapie individuelle, les plus petites dans une thérapie familiale.
- La mère éduque ses filles avec rigueur et elles ont d'importantes compétences sociales, sont devenues des piliers dans leur classe réciproque, et amènent des valeurs dans leur classes que beaucoup d'enfants suisses ont oubliées: le respect, le sens de responsabilité, la solidarité et l'entraide réciproque ...
- Lorsque la famille risque le renvoi vers la Grèce, toute l'école, les parents des élèves ainsi que la communauté religieuse de la famille se mobilisent.
- Le SEM finit par reconsidérer sa décision, et la famille peut rester en Suisse.
- Ceci redonne de la sécurité à la famille et lui permet de traiter les traumatismes subis pas à pas et finira par ouvrir la voie à l'intégration professionnelle de la mère. Un employeur est prêt à l'engager lorsque sa situation médicale le permettra. En raison de la pleine acceptation par leur classes respectives, les filles ont pu s'y intégrer à merveille et les trois petites vont déjà très bien. La fille aînée est particulièrement vulnérable en raison de son adolescence, et elle a encore besoin de temps pour travailler ses traumatismes.

# RECONNAISSANCE DU BAGAGE DES RÉFUGIÉ- E-S

- La pensée euro centrique et suisse centrique domine chez nous. Nous nous mettons en-dessus de tout le monde et pensons que notre formation, notre fonctionnement, notre style de vie sont meilleurs que ceux des autres. «Ils/elles doivent être heureux/ses de pouvoir rester chez nous...». – Non, leur vie chez eux était souvent bien meilleure que de celle chez nous.
- Les réfugié-e-s amènent des expériences de vie, du savoir-faire, des connaissances, des habilités, de la créativité, d'autres manières de voir les choses, des valeurs différentes et j'en passe. Ce bagage leur permet de contribuer au bon fonctionnement de notre société si nous le valorisons correctement. L'humilité, le respect, le sens de responsabilité, le sens de solidarité sont des attributs qui sont aussi importants dans la vie professionnelle.
- Nous devons aller à la rencontre de l'autre et la reconnaissance de la différence doit se faire des deux côtés. La question est de savoir comment nous pouvons continuer ensemble en tenant compte de la différence de l'autre, apprendre de l'autre et nous rapprocher?

# EXIGENCES CONCERNANT LES TRAUMATISMES DES RÉFUGIÉ-E-S

- Il est très important que les enfants ne soient pas abandonnés dans la précarité des centres d'accueil mais qu'ils soient intégrés dans les écoles et la vie ordinaires au plus vite.
- Pour les MNA cela veut dire qu'il faudrait les intégrer autant que possible dans des familles avec des enfants.
- Il faut absolument des mesures d'accompagnement telles que des thérapies artistiques, des thérapies de famille et individuelles dans certains cas, pour améliorer les facultés d'apprentissage et d'intégration des personnes traumatisées.
- Mais une des meilleures thérapies est l'acceptance, la capacité d'intégration de la société d'accueil, mais aussi la volonté d'intégration des autorités. Celle-ci doit absolument être améliorée dans certains cantons.
- Les personnes reconnues comme réfugié-e-s ou admises provisoirement dans le nouveau système de l'asile doivent être hébergées dans des appartements au plus vite, et ceci dans tous les cantons. Les enfants doivent être scolarisés dans des classes ordinaires des écoles publiques au plus vite et recevoir des cours d'appui dans les domaines où ils ne disposent pas du même niveau que les enfants du même âge.
- Les enfants et adolescent-e-s réfugié-e-s doivent avoir la possibilité de présenter leur pays, de raconter de la vie au village avant que celui-ci ait été détruit par la guerre, et pouvoir parler de leur culture aux autres enfants, etc. A Lucerne, des réfugiés syriens donnent des cours aux enfants de réfugiés syriens pour les familiariser avec leur pays. Cet apprentissage peut être favorisé par les écoles.

# EXIGENCES CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'IDENTITÉ PRÉ-FUITE

- Les diplômes des pays d'origine doivent être reconnus.
- Nous Suisses et Suissesses ne sommes pas supérieur-e-s aux autres. Notre système de formation est certes assez bon, mais aussi dans maintes pays de provenance des réfugié-e-s il y a de bonnes formations et des spécialistes reconnu-e-s. Nous nous faisons du tort à nous-mêmes si nous ne reconnaissons pas les formations et les expériences professionnelles des réfugié-e-s, respectivement si nous ne prenons pas de mesures supplémentaires pour favoriser cette reconnaissance.
- Peu de temps après l'arrivée d'un-e réfugié-e, le canton devrait faire un bilan personnel de compétence et une évaluation de la santé physique et psychique par des professionnel-le-s afin d'évaluer avec le/la réfugié-e quelles mesures sont nécessaires sur le plan médical et quelles compétences lui manque pour être intégré-e dans le marché du travail suisse (compétences linguistiques, connaissance de la législation, informations sur les particularités et le fonctionnement de la profession à laquelle une personne appartient, etc.). En faisant cette évaluation, il faut tenir compte autant que possible de la formation et de la profession désirées.
- Good-practices: l'intégration d'académiciens et académiciennes turcs/ques dans les universités suisses. Suède: formations complémentaires dans sa profession pour répondre aux exigences du marché du travail suédois.
- Le système de valeurs et les compétences sociales des réfugié-e-s doivent être reconnus et l'échange réel entre les systèmes de valeurs doit être favorisé dans les écoles, la vie professionnelle et au sein de la société. Dans une société qui se base sur l'égalité des droits, le processus d'apprentissage doit être réciproque.

# EXIGENCES CONCERNANT L'INTÉGRATION SOCIALE

- La perte de la position sociale et professionnelle, du réseau familial et des relations sociales doit être compensée dans la société d'accueil. Ceci est d'autant plus important dans une société individualiste à outrance comme nous l'avons en Suisse.
- Le contact avec des compatriotes bien intégré-e-s qui partagent les mêmes valeurs, est d'importance. Aussi les réseaux de parrainage bien coordonnés et soutenus peuvent être très utiles. Ceci est un défi pour la société civile.
- Les différents acteurs (réseau de santé, assistant-e-s social-e-s, réseaux de bénévoles, écoles, employeur-e-s, compatriotes) doivent absolument travailler en réseau et se compléter.
- Il est nécessaire de créer des possibilité d'interaction et d'échange.
- La politique de regroupement familial doit tenir compte du fait que l'intégration réussit mieux lorsque les familles au sens large sont regroupées puisque la majorité de réfugié-e-s-proviennent de sociétés collectives. Cela étant, le regroupement familial doit être admis au-delà du noyau restreint de la famille qui n'englobe que l'autre époux et les enfants mineurs, et aussi pour les détenteurs et détentrices d'un permis F. Des études ont montré que la séparation de la famille s'oppose à l'intégration.

# EXIGENCES CONCERNANT L'INTÉGRATION DE MNA ET D'ADOLESCENT-E-S

- Les compétences sociales, les expériences de vie, les histoires migratoires, mais surtout les souvenirs positifs du passé, sa propre culture (musique, dans, trésors historiques etc), les anecdotes de la jeunesse, de la famille, du village, les souvenirs de vie avec les voisins et le système de valeurs des jeunes (respect à l'égard des adultes, sens de responsabilité, sens de solidarité) doivent être valorisés dans la vie scolaire.
- Les connaissances de base de l'école obligatoire doivent être transmises à ceux et celles qui sont victimes du déclin du système de formation dans leur pays d'origine en raison de la guerre, ....
- Les connaissances de base de l'école obligatoire (dessiner 1 m<sup>2</sup>, construire 1m<sup>3</sup>, répartir un litre d'eau dans 10 gobelets à 1 décilitre, etc.) doivent être transférées à ceux et celles qui sont victimes de systèmes scolaires en déshérence et/ou de mouvements migratoires, afin d'atteindre le niveau scolaire de leurs collègues d'école au plus vite.
- Ce processus peut aussi être favorisé au sein de familles d'accueil au travers le matériel scolaire d'enfants plus petits.